



Regroupement familiale de ma fille âgée de 20 ans de nationalité Algérienne.

Par **Zakiyacine**, le **16/09/2019** à **16:04**

Bonjour,

Je suis Français, et je vis avec ma femme et mes 2 enfants en France.

J'ai une fille d'un premier mariage qui vit en Algérie, je veux la faire venir en France pour qu'elle vive avec moi.

Est-ce que j'ai le droit et quelles sont les démarches à entreprendre.

Cordialement.